



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Ethidium bromide solution
Code Produit	EU0070 (concentration 1%, 10mg/ml) EU0071 (concentration 0.05%, 0.5mg/ml) EU0170 (concentration 1%, 10mg/ml)
Société	EUROMEDEX 24, rue des Tuileries BP 684 67460 SOUFFELWEYERSHEIM Tél.: 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25 e.mail: research@euromedex.com Internet: www.euromedex.com
Numéro d'Appel d'Urgence	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Ethidium bromide

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë (4) - ingestion – H302

Acute Tox. 2 : Toxicité aiguë (2) - inhalation – H330

Muta. 2 : Mutagénicité sur les cellules germinales (2) – H341

Contenue d'étiquette

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Informations additionnelles sur les dangers : /

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : Ethidium bromide solution

Synonymes : 3,8-Diamino-5-ethyl-6-phenylphenanthridinium bromide ; EtBr

Formule : C₂₁ H₂₀ Br N₃

Poids Moléculaire : 394.3 g/mol



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
Ethidium Bromide				
1239-45-8	214-984-6	612-278-00-6	Acute Tox. 4 ; Acute Tox. 2 ; Muta. 2 H302, H330, H341	0.05 - 1%
Water				
7732-18-5	231-791-12			99 – 100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

Faire respirer de l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), bromure d'hydrogène gazeux

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection faciale et lunettes de sécurité.

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Rouge - Orange

Odeur donnée non disponible

Données physico-chimiques

pH : 4,0 - 7,0



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

Point de fusion/point de congélation : donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : donnée non disponible

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur : donnée non disponible

Densité relative : donnée non disponible

Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Donnée non disponible

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions recommandées de stockage

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), bromure d'hydrogène gazeux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 1.503 - 2.177 mg/kg

CL50 Inhalation - rat - 1 h - 11,8 - 134 mg/l

DL50 Sous-cutané - souris - 110 mg/kg

DL50 Intraveineux - rat - 16 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion : Peut-être nocif par ingestion.

Peau : Peut-être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Donnée non disponible

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets nocifs

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Se conformer aux réglementations fédérales de l'état et locales sur l'environnement.

Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU

ADR/RID: 2810 IMDG: 2810 IATA: 2810

Nom d'expédition des Nations unie

ADR/RID: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

IMDG: TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.

IATA: Toxic liquid, organic, n.o.s.

Classe(s) de danger pour le transport



Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 26 juillet 2021
Date d'impression 26 juillet 2021

Ethidium bromide solution

ADR/RID: 6.1 IMDG: 6.1 IATA: 6.1

Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Ethidium bromide

Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4130: Toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation.

Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë (4)

Acute Tox. 2 : Toxicité aiguë (2)

Muta. 2 : Mutagénicité sur les cellules germinales (2)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H330 Mortel par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.